



Agenda 2012-2013

EN NOVEMBRE

Dimanche 11 novembre
Cérémonie du Souvenir

EN DÉCEMBRE

Samedi 1^{er} décembre
Karaoké
Samedi 8 décembre
Téléthon
Marché de Noël

EN JANVIER

Samedi 12 janvier
Vœux 2013
Dimanche 27 janvier
Thé dansant

EN FÉVRIER

Samedi 16 février
Mardi Gras

Sommaire

- 5 Phénologie
- 6 Budget
- 8 Conseils municipaux
- 12 École
- 15 Vie au village
- 18 Associations
- 26 Film
- 27 Nature
- 28 Sécurité
- 29 Citoyenneté
- 30 Libre expression
- 31 Informations

Calendrier des manifestations 2012-2013

Dates	Organisateurs	Manifestations	Sites
11 novembre	Mairie	Cérémonie	Monument aux Morts
14 novembre	Mairies Auteuil-Auteuillet-Marcq	Réunion sécuritaire des biens et des personnes avec la Gendarmerie	Salle des Fêtes
16 novembre	L'Arpent de Bacchus	Beaujolais Nouveau	Salle des Fêtes
24 novembre	UNC	Assemblée générale	Salle des Fêtes
1 ^{er} décembre	Comité des Fêtes	Karaoqué	Salle des Fêtes
7 décembre	L'Arpent de Bacchus	les 20 ans de l'ADB	Salle des Fêtes
8 décembre	Mairie	Téléthon-Marché de Noël	Salle des Fêtes
12 décembre	EPARCHE	Assemblée générale	Maison des Associations
15 décembre	Comité des Fêtes	Noël des enfants	Salle des Fêtes
12 janvier	Mairie	Vœux 2013	Salle des Fêtes
15 janvier	Club de Loisirs Auteuillois	Assemblée générale	Maison des Associations
19 janvier	L'Arpent de Bacchus	Repas de la Saint Vincent	Salle des Fêtes
27 janvier	Comité des Fêtes	Thé dansant	Salle des Fêtes
28 janvier	Les P'tites Frimousses	Assemblée générale	Garderie
16 février	Mairie	Mardi Gras	Mairie

Après avoir assuré l'intérim de la conception du bulletin municipal pendant un an, j'ai demandé un volontaire pour assumer cette tâche afin d'alléger ma charge de travail : M. Capelle a été nommé « rédacteur en chef » par décision du Conseil Municipal du 31 mai 2012.

Cependant, tout en saluant le travail de collecte d'une partie des informations par M. Capelle, à mon grand regret, en tant que Directeur de la Publication, il m'a fallu gérer une divergence de point de vue et achever moi-même la rédaction de ce bulletin afin qu'il puisse paraître dans les délais.

Philippe HEURTEVENT
Maire d'Auteuil-le-Roi

Madame, Monsieur,

Dans cet éditorial, j'ai souhaité vous résumer les points « saillants » de l'actualité de notre Commune.

Nos Finances : Notre commune n'est, et n'a jamais été, « en faillite »...

Nos finances sont saines, et nous sommes parmi les communes ayant le taux d'endettement le plus faible (voir ci-après l'article de Mme Elisabeth Monteiro, que je remercie pour son engagement sans faille). Pour preuve que « Tout va bien », suite à la saisine budgétaire, **Monsieur le Préfet nous a alloué un budget supérieur à celui initialement présenté.** Ce budget a pourtant été refusé par certains Conseillers qui avaient participé à son élaboration.



Nos Investissements : les travaux prévus, bien que retardés, seront réalisés en 2012 / 2013

- Implantation de deux radars pédagogiques, sur la RD 76, dans chaque sens ;
- Construction d'un nouvel « Abribus » sur le parking devant la Mairie ;
- Enfouissement des réseaux et rénovation des trottoirs et de la chaussée de la Grande Rue, de la Rue de l'Église à la Rue de Goin ;
- Lancement du Contrat Rural avec réalisation d'un « préau à l'École Sully », création d'une nouvelle « Maison des Associations » et remise en état du « Chœur de notre Église » ;

Seul notre projet de « Micro crèche » vacille. En effet l'Intercommunalité tarde à se mettre en place. Son périmètre portant déjà arrêté à 29 Communes, est encore sujet à discussions, certains souhaiteraient y intégrer Coignièrès, et ce malgré l'avis défavorable de Monsieur le Préfet des Yvelines et de la Commission Départementale.

École Sully, restauration scolaire : La rentrée scolaire s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Avec 79 enfants scolarisés, pas de risque de fermeture de l'une de nos quatre classes. Par ailleurs, et grâce aux travaux réalisés l'hiver dernier, nous devrions ne pas connaître de problème de chauffage sur les mois à venir. Avec plus de 60 élèves inscrits à la restauration scolaire et pas d'augmentation du prix des repas, notre équipement périscolaire, qui accueille également la garderie des « P'tites Frimousses » et la « Bibliothèque », tourne à plein régime.

Vie Associative : 3 nouvelles associations portent à 15 le nombre d'associations auteuilloises.

Notre village est l'un des villages de moins de mille habitants, qui compte le plus d'associations. **Je remercie une nouvelle fois tous les bénévoles qui font la richesse de ce tissu associatif indispensable au lien social de notre village.**

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2011.

Je suis satisfait d'avoir contribué à ce que notre Commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2011. Grâce à une communication réactive, j'espère que tous les Auteuillois propriétaires d'une maison impactée par ces phénomènes « retrait/gonflement des argiles », ont pu établir leur déclaration auprès de leur assurance dans les courts délais fixés par l'arrêté national. **En cas de difficultés, je reste à votre disposition pour vous aider.**

Elections complémentaires pour élire 5 nouveaux Conseillers municipaux prévues au mois de Janvier 2013.

La démission de Madame Irène Vandervoort provoque l'organisation d'élections municipales partielles.

Elles consisteront à élire cinq nouveaux conseillers qui rejoindront l'équipe municipale actuelle. Maire et adjoints gardent leurs fonctions.

J'espère que votre choix se portera sur des personnes constructives, dynamiques, impartiales, qui souhaitent s'investir dans le seul intérêt d'Auteuil-le-Roi.

Je conclurai en soulignant qu'aléas, embûches, diffamations ne font que renforcer mon sens du devoir et des responsabilités, mis à votre service.

Cordialement.

Philippe HEURTEVENT
Maire d'Auteuil-le-Roi

Le Conseil Municipal endeuillé

Alors que le Conseil Municipal s'apprêtait à partir en vacances, c'est avec une grande tristesse et une émotion profonde qu'il a appris le 24 juillet la disparition brutale d'une de ses conseillères : Madame Simone Depoux.

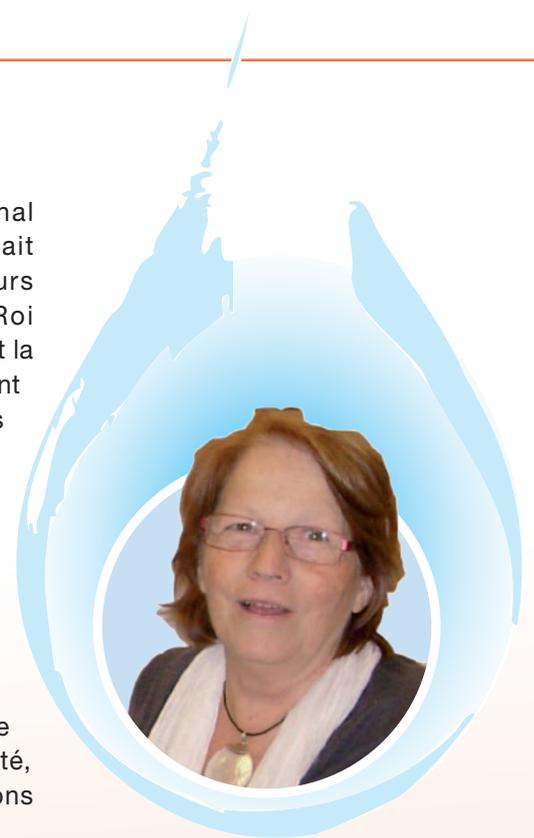
Simone Depoux, en tant que rapporteuse de la Commission Appel d'Offres, élue titulaire au sein du SIVOM et membre active des Commissions Travaux, Communication, Enfance Famille, et Finances, s'était pleinement investie dans la gestion de la commune avec une dévotion et un sérieux qui la caractérisaient si bien.

Elle venait tout juste de réceptionner les travaux du vestiaire du stade de foot et de lancer l'appel à candidature pour la réalisation du futur abribus de la Place de la Mairie.

Membre du Centre Communal d'Actions Sociales, elle faisait également partie de plusieurs associations d'Auteuil le Roi notamment le Comité des fêtes et la Bibliothèque « L'Oiseau Lire » dont elle assurait la présidence depuis sa création.

Toujours présente dans le village, sa silhouette restera pour de nombreux Auteuillois un souvenir éternel...

Aujourd'hui, l'ensemble du Conseil municipal souhaite lui rendre hommage... rendre hommage à son travail, sa dignité, sa gentillesse et ses convictions profondes.



En son hommage, un extrait du Petit Prince, ouvrage qu'affectionnait tout particulièrement Simone.

LE PETIT PRINCE (Antoine de Saint-Exupéry) Chapitre XXIII



Bonjour, dit le Petit Prince

Bonjour, dit le Marchand

C'était un marchand de pilules perfectionnées qui apaisent la soif. On en avale une par semaine et l'on n'éprouve plus le besoin de boire.

Pourquoi vends tu ça ? dit le Petit Prince

C'est une grosse économie de temps, dit le Marchand. Les experts ont fait des calculs. On épargne cinquante-trois minutes par semaine.

Et que fait-on de ces cinquante-trois minutes ?

On en fait ce que l'on veut...

« Moi, se dit le Petit Prince, si j'avais cinquante-trois minutes à dépenser, je marcherais tout doucement vers une fontaine... »

Phénologie d'Automne



calendriers de phénologie, qui sont établis depuis des siècles, ne sont plus forcément tout à fait d'actualité.

En octobre, vous pourrez donc observer les floraisons de lierres, cyclamens, colchiques, et peut être des « regains » comme par exemple la glycine qui a déjà fleuri deux fois cette année.

Pour le reste, il devient difficile, pour une année comme celle-ci, de « prévoir la phénologie ».

L'année 2012 sera une référence en terme de décalage comme 2003 a été une référence pour la sécheresse.

En théorie, nous devrions avoir une belle arrière-saison en production de champignons, à condition qu'il pleuve puisqu'aucune poussée n'a eu lieu pendant l'été.

Reste encore à ne pas passer directement de l'été à l'hiver.

De toute façon, nous aurons droit à de belles lumières et ambiances d'automne, qui donnent une raison pour aller mettre le nez dehors et, avec un peu de chance, vous entendrez peut être le cerf bramer en Forêt de Rambouillet, brame qui l'année dernière a été entendu jusqu'à Noël...

César Robineau

Depuis de nombreuses années, nous entendons parler de dérèglement, réchauffement et autres changements climatiques ; il est maintenant indéniable que les saisons changent...

Vous aurez certainement remarqué : cette année, il n'y aura pas vraiment eu de saisons.

C'est ainsi qu'au mois de septembre, nous nous sommes retrouvés avec des pommiers, poiriers et cerisiers en fleurs. Les « Anciens » vous diront que cette situation est déjà arrivée par le passé, mais jamais dans de telles proportions...

Les plantes ont en effet la faculté de s'adapter à un évènement climatique particulier, et le stress dans le monde végétal engendre souvent une floraison. Le résultat est donc

plutôt joli, mais avant tout il fatigue les plantes, la floraison en dehors de la période normale étant un réflexe de survie.

Chez les animaux, sauf pour les migrateurs, les résultats sont en général peu visibles. Néanmoins, de plus en plus de données apparaissent sur le décalage de ponte de certaines espèces (oiseaux, reptiles, insectes...), de portées qui arrivent en fin d'été ou encore d'espèces qui étaient réputées être inféodées à un milieu et qui remontent vers le nord (chenilles processionnaires par exemple). Toujours dans le domaine animal, vous aurez peut-être remarqué que, cette année, les insectes étaient peu nombreux, les papillons en particulier.

Tout cela pour dire que les



Budget

Un résultat 2011 excédentaire



Avec 101 160,95 €, Auteuil-le-Roi a dégagé un résultat excédentaire pour la quatrième année consécutive, signe que le village ne vit pas au-dessus de ses moyens.

Dans le contexte économique actuel, cet excédent important est très avantageux car il permettra de financer certains des investissements sans recourir à l'emprunt. En effet, au regard des investissements prévus pour 2013 et 2014 (nouvelle opération de voirie sur la Grande Rue, construction d'un préau pour l'école et rénovation de la Maison des Associations), mieux vaut étaler notre éventuel recours à l'emprunt. D'autant qu'il est de plus en plus difficile, pour les collectivités, d'emprunter. Depuis septembre 2011, les banques refusent de faire crédit aux collectivités territoriales au motif qu'elles ne font pas de dépôt chez elles mais au Trésor Public. Notre commune ne devrait pas avoir trop de difficultés à emprunter car nos ratios sont bons, ce qui nous permettra d'obtenir plus facilement des crédits si nous avons besoin. En effet, notre niveau d'endettement s'élève à 131,43 € par habitant alors que, dans les villages de même strate, il est de 226,35 €. Cet endettement correspond au crédit sur le bâtiment communal Rue du Rû d'Orme (cantine). Compte tenu de l'épargne de la commune, il faudrait d'ailleurs un peu plus de deux ans pour rembourser notre dette. Notre capacité de désendettement (égale à l'encours de la dette divisé par l'épargne brute) est l'élément incontournable pour évaluer la situation financière d'une collectivité

locale ; pour autant, il ne peut résumer à lui seul la santé économique de notre village. Pour cela, il faut également analyser le compte administratif. Voté le 29 mars 2012, il a fait apparaître un résultat de fonctionnement de 408 133,06 €. Cette section budgétaire retrace toutes les opérations de dépenses de fonctionnement pour un total de 531 337,93 €, et retrace aussi les recettes nécessaires à la gestion courante de la commune qui se sont élevées à 939 470,99 €.

► Fonctionnement

Les postes de dépenses les plus importants concernent, comme l'an passé, l'énergie (électricité pour 18 650,51€, fioul pour 9 527,24 €) et l'eau pour 2 222,40 €. La masse salariale, qui se monte à 213 146,91 €, reste stable en dehors des augmentations de cotisations sociales obligatoires et des évolutions de grilles de salaires statutaires correspondant à la gestion de carrière de nos agents.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, elles proviennent essentiellement des contributions directes issues des impôts, soit 451 240 €. Il est à noter que, malgré la crise immobilière, les recettes issues des droits de mutation ont été plutôt une agréable surprise pour un total de 65 348,70 €.

► Investissement

Quant à la section d'investissement, elle présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par

les ressources propres de la collectivité (195 334,58 € de recettes pour 2011), par des dotations (27218,99 €) et subventions d'État (28 000 € de subventions pour les travaux de voirie effectués cette année). La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité, mais la section qui permet à notre commune de vivre est la section de fonctionnement. En ce qui concerne les investissements, seul l'achat de la tondeuse pour le kubota a été réalisé pour un montant de 2 003,30 € et l'opération de voirie sur un nouveau tronçon de la grande rue pour une enveloppe totale de 269 408,75 €. Les travaux de réfection des vestiaires ont débuté fin 2011 mais la plus grande partie du financement sera reporté sur le budget 2012. En revanche, ce qui a été réalisé et qui n'était pas prévu sur le budget initial, fut la réparation du chauffage de l'école qui a nécessité des travaux de plomberie, mais aussi de petite maçonnerie car les tuyaux défectueux étaient sous terre.

CONTEXTE ECONOMIQUE

Notre village affronte la crise avec des finances solides, exemptées d'emprunts toxiques, et sans augmenter les impôts locaux. Il est donc essentiel de bien maîtriser notre budget pour pouvoir mener à bien nos projets.

Fortement marqué par les conséquences de la crise, le contexte budgétaire territorial est teinté d'une vive inquiétude, qui trouve son origine dans la suppression de la Taxe Professionnelle. En effet, le gouvernement a substitué une ressource dynamique par une dotation d'État qui risque de diminuer au fil des années.

Aujourd'hui, les nombreuses et multiples réformes des lois de finances nous obligent à faire preuve d'une grande prudence dans l'élaboration des budgets.

FNPIC : FONDS NATIONAL DE PERIQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

La loi de finances 2012 a créé le FPIC qui permet à l'État de prélever une partie des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Auteuil le Roi (commune dite «isolée») est à la fois contributeur et bénéficiaire de ce fonds. C'est-à-dire qu'à aujourd'hui, nous ne perdons aucune ressource au profit d'autres communes. Cette situation pourra évoluer avec l'intercommunalité car le potentiel financier du groupement de communes pourrait être supérieur à un certain seuil, ce qui nous ferait changer d'indice et contribuer beaucoup plus au FPIC.

Taux d'imposition et défiscalisation des syndicats intercommunaux

Cette année encore, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. Malgré tout, vous avez pu constater que ces taux avaient changé sur vos feuilles d'impôt. Cette différence s'explique par l'addition des taux syndicaux aux taux communaux, mais par aussi la revalorisation des bases de la fiscalité locale par l'État. Dans le cadre de la loi de finances 2012, l'Etat a proposé aux communes d'intégrer dans leur budget les taux syndicaux en contrepartie d'une dotation de 4 536€. Cette mesure, adoptée par le Conseil municipal pour accroître les ressources de la commune, revient à collecter les recettes pour les syndicats intercommunaux et à leur reverser. Les taux syndicaux ont alors été additionnés aux taux communaux, ce qui explique les différences présentées cette année sur vos feuilles d'impôts. Les taux communaux n'ont pas augmenté, mais ont bien été simplement additionnés aux taux syndicaux.

	BASES 2012	TAUX COMMUNAUX 2011		TAUX SYNDICAUX		TOTAL	
		%	€	%	€	%	€
TH	1 499 000	16,18	242 538	1,38	20 686	17,56	263 224
TPPB	1 054 000	15,25	160 735	2,08	21 923	17,33	182 658
TFPNB	20 100	53,18	10 689	6,92	1 391	60,10	12 080
CFE	141 900	14,78	20 973	20 973	3 377	17,16	24 350



Budget 2012 : la saisine budgétaire

Faire comprendre une chose aussi complexe qu'un budget communal n'est pas chose aisée, mais expliquer la saisine budgétaire de notre commune alors que nos finances sont excédentaires l'est encore moins. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel d'une collectivité. C'est à partir de son vote que la commune est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour l'année civile. Or, présenté lors du conseil municipal du 29 mars 2012, une majorité d'élus ont rejeté les prévisions de fonctionnement (section qui permet à notre commune de vivre), créant ainsi un déséquilibre budgétaire et une situation inédite et impossible à tenir au regard de la loi. En tant qu'élue aux Finances, je peux comprendre que les élus aient des griefs et qu'ils souhaitent les faire entendre, mais pénaliser le fonctionnement financier de notre commune pour des motifs qui ne sont aucunement liés à la gestion financière me semble extrême et disproportionné. (Pendant plus de trois mois, la gestion financière de la commune a été suspendue et les démarches à effectuer nombreuses, à la fois pour répondre aux questions qui nous étaient posées mais aussi pour justifier chaque ligne budgétaire inscrite au budget primitif.)

1. La saisine budgétaire

Comme la section de Fonctionnement n'a pas été adoptée, notre budget a donc été rejeté et M. le Préfet a saisi la Cour Régionale des Comptes (CRC) comme l'exige la loi. A compter de la saisine de la CRC, le Conseil municipal a été dessaisi de ses pouvoirs budgétaires et ne pouvait plus délibérer en ce domaine jusqu'au terme de la procédure. Nous avons donc été dans l'obligation de justifier à la CRC toutes nos dépenses

ainsi que nos recettes, et de présenter tous les investissements en cours et à venir pour leur permettre de proposer les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire. Mais, comme vous pourrez le constater dans les tableaux ci-dessous, la CRC, ayant constaté que le budget présenté était en équilibre réel, n'a fait que peu de propositions de modifications. Elle a notifié sa décision au représentant de l'État qui, à son tour, nous a notifié un nouveau budget. Les crédits de ce budget ont été inscrits au budget adopté ou réglé d'office. Le comptable est en droit de payer les mandats émis dans ces conditions.

2. Le budget exécutoire : les dépenses

Le budget exécutoire du M. le Préfet a permis de basculer en investissement plus de 155 916,95 €. Ce transfert, plus important que celui qui avait été prévu par l'équipe municipale, permettra la réalisation de nouveaux équipements essentiels pour l'avenir de la collectivité. (travaux plafonnés à 78 000 € pour le préau de l'Ecole Sully). Le chantier du Contrat Rural est l'un des plus attendu du mandat et doit commencer dès le début 2013 pour un montant total plafonné à 300 000 €. Il concernera notamment le préau de l'École Sully pour un montant de travaux plafonné à 78 000 € et la rénovation de la salle des associations. Un nouveau programme Triennal va permettre de mener une nouvelle opération de voirie sur la Grande Rue. Cette année aussi, il est prévu de construire un abribus sur le parking de la mairie pour un montant de 11 400 € TTC et d'installer deux radars pédagogiques pour 4 000 € TTC. En matière d'éclairage urbain, 5 860 € ont été exceptionnellement alloués à la rénovation des

éclairages de Noël. Donc, force est de constater que, pour cette année 2012, la montée en puissance raisonnée des investissements amorcée en 2011 se fait sentir dans tous les secteurs d'intervention de la Municipalité.

3. Le budget exécutoire : les recettes

Cette année, nous avons eu de bonnes nouvelles en terme de compensation financière de l'Etat avec plus de 154 270,79 € au titre du maintien des ressources fiscales professionnelles. Les ressources issues des droits de mutation et les ressources issues des contributions directes ont permis de rattraper en euros constants la chute des compensations fiscales de l'Etat, et la baisse des subventions enregistrée depuis le début de notre mandat. Le budget 2012 verra, pour la 3ème année consécutive, la stabilité des taux communaux des impôts locaux directs, taux qui ont été votés à l'unanimité lors du conseil Municipal du 29 mars 2012. Ces deux prochaines années verront la réalisation de nombreux projets préparés en début de mandat. Ces dépenses seront financées en partie par nos ressources propres. Rappelons que, pour les exercices budgétaires de 2009 à 2011, nous n'avons levé aucun emprunt pour financer nos investissements passés. Nos priorités sont toujours d'actualité : maîtrise des grands équilibres financiers de la collectivité. C'est la condition impérieuse pour garantir une gamme de services rendus à la population, pour assurer un bon entretien et renouvellement du patrimoine et avancer avec une programmation raisonnée et responsable d'investissements dans le cadre de notre projet de mandature et de notre agenda.

Elisabeth Monteiro
Adjointe aux Finances

SECTION DES DEPENSES			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2012	Cour des Comptes	Préfecture
011- Charges à caractère général	201 200.00	201 200.00	201 200.00
012- Charges de personnel	225 130.00	225 130.00	225 130.00
014- Atténuations de produits	110 120.00	110 120.00	110 120.00
065- Autres charges gestion courante	139 698.07	139 899.00	139 899.00
066- Charges financières	4 361.00	4 361.00	4 361.00
022- Dépenses imprévues	4 000.00	0.00	0.00
023- Virement à l'investissement	149 564.88	0.00	155 916.95
	834 073.95	680 710.00	836 626.95
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2012	Cour des Comptes	Préfecture
041- Opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00
016- Remboursement d'emprunts	10 000.00	10 000.00	10 000.00
020- Immobilisations incorporelles	11 318.92	11 319.00	11 319.00
021- Immobilisations corporelles	21 500.00	19 000.00	19 000.00
023- Immobilisations en cours	314 597.05	83 911.00	83 911.00
001Solde d'exécution négatif reporté	306 972.11	306 973.00	306 972.11
	664 388.08	431 203.00	431 202.11

SECTION DES RECETTES			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2012	Cour des Comptes	Préfecture
013- Atténuation de charges	600	600	600
70- Produits des services	36 950	35 700	35 700
73- Impôts et taxes	551 447	551 447	551 447
74- Dotations et participations	143 566	147 719	147 719
75- Autres produits gestion courant	50	0.00	0.00
77- Produits exceptionnels	300	0.00	0.00
002- Résultat reporté ou anticipé	101 160.95	101 160.95	101 160.95
	834 073.95	836 626.95	836 626.95
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2012	Cour des Comptes	Préfecture
10- Dotations Fonds divers Réserves	62 531.09	0.00	0.00
13- Subventions d'investissement	145 320	132 865.00	132 865.00
1068- Excédent de fonctionnement	306 972.11	306 973.00	306 972.11
021- Virement au fonctionnement	149 564.88	0.00	155 916.95
	664 388.08	439 838.00	595 754.06

Conseils Municipaux

Retrouvez les comptes rendus complets des séances du Conseil Municipal sur <http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr/elus-mairie/seances-du-conseil/index.html>

Séance du 29 mars 2012

Choix de la maîtrise d'œuvre et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrat rural 2012/2017

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le choix de la Commission MAPA et retient le groupement d'entreprises LAVALETTE – MOURIES pour la maîtrise d'œuvre et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Contrat Rural 2012-2017.

Budgétisation des contributions aux syndicats intercommunaux

M. Petiteau explique que l'Etat demande aux communes de choisir d'intégrer dans leur budget les taux syndicaux c'est-à-dire de budgétiser l'intégralité des contributions que la Commune verse aux Syndicats Intercommunaux, en contrepartie d'une dotation annuelle de 4 536€.

M. le Maire précise que les taux communaux ne sont pas augmentés mais simplement additionnés aux taux syndicaux.

M. Petiteau ajoute qu'en 2011, la part syndicale était de 47 737€ et que pour 2012, la cotisation est de 49 656,34€ soit une augmentation de plus de 2 000€. La dotation perçue couvre cette augmentation. Cette mesure se révèle en faveur des Auteuillois pour moitié et pour la Commune pour l'autre moitié.

Le Conseil municipal vote à la majorité la décision de ramener la fiscalité directe de la part syndicale dans le Budget Primitif 2012 de la Commune.

Vote des taux communaux de fiscalité directe pour 2012

Il est rappelé que le taux syndical est intégré désormais dans le taux communal. Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux communaux. Il vote à l'unanimité pour les taux 2012 suivants : Taxe d'habitation 17,56% - Taxe foncière sur le bâti 17,33% - Taxe foncière sur le non bâti 60,10% - Cotisation Foncière des Entreprises 17,16 % .

Vote du compte de gestion 2011 pour la Commune

Mmes Chavillon et Depoux, MM Pélissier, Capelle et Petiteau quittent la réunion du Conseil municipal afin de protester contre l'attitude de M. le Maire.

Mme Monteiro fait appel au bon sens des élus et leur

indique que refuser de voter le Budget, c'est remettre en cause le travail de la Commission Finances et le travail des secrétaires à la préparation du Budget primitif. C'est également prendre en otage la Commune et les Auteuillois. En absence de quorum, la séance est levée.

Séance du 11 avril 2012

Vote du Compte de gestion 2011 de la Commune

Mme Monteiro précise que la perception a confirmé que ses comptes étaient équivalents à ceux de la Commune, à savoir qu'un excédent de fonctionnement de 408 133,06€ a été dégagé ainsi qu'un déficit d'investissement de 306 972,11€. Le compte de gestion 2011 de la Commune est adopté à la majorité : 8 voix POUR, 4 CONTRE (Mmes Chavillon et Vandervoort, MM Blondeau et Petiteau).

Vote du Compte administratif 2011 de la Commune

Après la sortie de M. le Maire qui ne peut participer au vote, Mme Monteiro expose l'ensemble du Compte Administratif 2011.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
Dépenses de fonctionnement	531 337,93 €	Dépenses d'investissement	340 593,10 €
Recettes de fonctionnement	723 327,64 €	Recettes d'investissement	178 241,78 €

195 334,58€ ont été virés de la section de fonctionnement en recettes d'investissement.

Les différents chapitres sont votés un à un.

Le Compte Administratif est adopté à la majorité : 6 voix POUR, 5 CONTRE (Mmes Chavillon et Vandervoort, MM Blondeau, Pélissier et Petiteau).

Affectation du résultat 2011 de la Commune

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement et du déficit d'investissement présentés ci-dessus, le résultat de l'année 2011 s'élève à un excédent de 101 160,95€.

Le Conseil Municipal décide à la majorité : 7 voix POUR, 5 CONTRE (Mmes Chavillon et Vandervoort, MM Blondeau, Pélissier et Petiteau) d'affecter en report de fonctionnement et en solde d'exécution d'investissement le résultat 2011.

Vote du budget primitif 2012 de la Commune

L'ensemble des articles est analysé en séance. Il est décidé que les votes auront lieu chapitre par chapitre.

Dépenses de fonctionnement : le vote de chacun des chapitres donne 3 POUR (Mme Monteiro, MM Delpech et Heurtevent), 1 ABSTENTION (Mme Depoux) et 8 CONTRE (Mmes Bruggeman, Chavillon, Desclaux Curnie et Vandervoort, MM Blondeau, Capelle, Péliissier et Petiteau). **Le budget primitif 2012 concernant les dépenses de fonctionnement n'est pas adopté.**

Recettes de fonctionnement, Dépenses d'investissement et Recettes d'investissement :

les votes donnent chaque fois 6 POUR (Mmes Bruggeman, Depoux et Monteiro, MM Capelle, Delpech et Heurtevent), 6 CONTRE (Mmes Chavillon, Desclaux Curnie et Vandervoort, MM Blondeau, Péliissier et Petiteau). La voix du Maire comptant double, le budget primitif 2012 concernant les recettes de fonctionnement, les dépenses d'investissement et les recettes d'investissement est adopté.

Les Elus ayant votés CONTRE précédemment précisent que le vote POUR de ces chapitres montre que le budget en lui-même n'est pas remis en cause. Ce vote facilitera le travail d'analyse de la Cour Régionale des Comptes.

Les élus qui n'ont pas voté le budget rappellent qu'ils ne remettent pas en cause le budget en lui-même ni le travail réalisé par la Commission Finances mais refusent le budget pour exprimer leur désapprobation quant au mode de fonctionnement de l'équipe municipale.

Mme Monteiro et M. le Maire désapprouvent cette motivation et estiment que ce vote est irresponsable.

M. le Maire, après avoir fait une déclaration rappelant son incompréhension et sa désapprobation quant à la situation de refus du budget pour des raisons qui pour lui sont politiques, précise que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il va transmettre le budget rejeté à M. le Préfet qui saisira la Cour Régionale des Comptes, laquelle formulera ses observations et laissera au final le Préfet régler le budget avant de le rendre exécutoire.

Séance du 31 mai 2012

Arrêté Projet PLU Autouillet

M. le Maire confirme que la Commune d'Autouillet a arrêté son PLU. Selon la procédure, les communes associées sont consultées avant l'enquête d'utilité publique.

La Commission Urbanisme qui a étudié le projet, n'a formulé aucune remarque particulière et précise que les protections sur les limites limitrophes des deux communes ont été respectées.

Le Conseil Municipal vote POUR à l'unanimité.

Convention IFAC

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette Convention permettant de proposer aux enfants auteuillois un centre aéré au mois de Juillet.

Demande communale de Reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle

M. le Maire rappelle que la sécheresse 2011 a été importante et de ce fait il précise qu'il a établi une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur l'année 2011. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'entériner cette demande.

Scolarisation sur la commune d'enfants de Millemont, Jumeauville et Goupillières

M. le Maire informe le Conseil municipal que 3 familles extérieures à la commune demandent l'inscription de leurs enfants à l'école Sully. Dans le passé, la situation a déjà existé et la Municipalité n'avait pas demandé de frais de scolarité, à l'exception des frais de cantine qui sont facturés en tarif extérieur. Cependant, une commune propose de régler les frais de scolarité. Le Conseil municipal se prononce POUR à la majorité pour l'inscription des enfants à l'école (11 POUR, 1 CONTRE Mme Vandervoort) et vote POUR à la majorité pour une participation de 460€ annuel des communes (8 POUR, 4 CONTRE Mmes Desclaux Curnie, Monteiro et Vandervoort, M. Delpech), étant entendu qu'il n'y aura pas opposition d'inscription même si les frais de scolarité ne sont pas couverts par la commune de résidence.

Conseils Municipaux

Point sur la saisine budgétaire

M. le Maire et Mme Monteiro expliquent qu'ils sont en lien étroit avec la Trésorerie principale, la Caisse Régionale des Comptes et la Sous-Préfecture. Monsieur le Préfet n'a pas encore rendu exécutoire le budget.

Mise en place du paiement de la cantine pour autoriser la nouvelle modalité d'encaissement

Mme Monteiro rappelle que le paiement de la cantine se fait actuellement par chèque. Elle propose d'établir un prélèvement automatique à l'échéance et rappelle les avantages à la fois pour les parents et pour la Commune.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la mise en place du prélèvement des usagers et vote la modification de la régie de la cantine pour autoriser la nouvelle modalité d'encaissement.

Retraits des délégations de gestion de M. le Maire.

Le Conseil municipal vote à la majorité par 9 voix POUR et 3 voix CONTRE (Mme Monteiro, MM Delpech et Heurtevent) le retrait à M. le Maire des trois délégations de gestion suivantes : passer des contrats d'assurance, fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme et engager une dépense urgente de sauvegarde dans la limite d'un montant de 5 000€.

Le Conseil municipal vote à la majorité par 6 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (Mme Vandervoort, M Blondeau) et 4 voix CONTRE (Mme Monteiro, MM Delpech, Heurtevent et Pélissier) la délégation autorisant M. le Maire à engager toutes dépenses de fonctionnement inférieures à 200€.

Choix de l'emplacement de la colonne à verres enterrée

Sur proposition de M. Capelle, il est proposé aux conseillers municipaux de faire une évaluation des différents emplacements retenus par la Commission Travaux. Il est convenu que le tableau final sera soumis au vote lors du prochain Conseil municipal.

Les différents emplacements possibles sont rappelés :

Chemin de Saint Sanctin (il est rappelé que le SIEED s'oppose à cet emplacement pour cause d'accès),

le terrain de foot, la Place René Cassin, le Parking de la Mairie (2 emplacements), le lotissement Saint Eparche (3 emplacements) et le Grand rond-point (derrière l'abribus)

Mise à disposition dans le bulletin municipal d'un espace d'expression pour les élus

Afin de permettre une expression variée dans le bulletin municipal, les élus demandent qu'un espace d'expression d'une page maximum soit mis à leur disposition dans le dit bulletin. M. le Maire rappelle qu'il n'a jamais empêché qui que ce soit de s'exprimer, et qu'il a publié des droits de réponse chaque fois que cela lui a été demandé. Après en avoir délibéré le Conseil accepte avec 9 voix POUR et 3 voix CONTRE (Mme Monteiro, MM Delpech et Heurtevent)

Nomination d'un rédacteur en chef pour le bulletin municipal

M. le Maire réitère sa demande pour qu'un conseiller municipal soit nommé Rédacteur du bulletin municipal. Il ne souhaite plus assumer cette fonction, pour laquelle il est critiqué, mais il reste le Directeur de la Publication.

M. Capelle et Mme Chavillon sont nommés respectivement rédacteur en chef du bulletin municipal et adjointe de rédaction par 10 voix POUR, 1 ABSTENTION (M Heurtevent), 1 CONTRE (Mme Monteiro)

Séance du 28 juin 2012

Communication de l'avis de la Cour régionale des Comptes

La Caisse Régionale des Comptes a validé les orientations budgétaires du budget 2012 qui avaient été présentées par la Commission Finances. Le projet triennal n'a pas été retenu, mais les opérations qui avaient été engagées avant la saisine sont confirmées : contrat rural pour la maîtrise d'œuvre, création de l'abribus, radars pédagogiques.

Choix de l'emplacement de la colonne à verres enterrée

M. Capelle, élu en charge du dossier, rappelle la méthode retenue (notation de 8 emplacements selon 9 critères cotés de 0 à 5, la note 5 correspondant à

un emplacement approprié) et expose la synthèse des évaluations faites par les 11 conseillers municipaux qui ont répondu. Il souligne également que le SIEED a refusé les emplacements de Saint Sanctin (difficulté pour le camion à faire demi-tour), celui du stade et celui de la Place René Cassin. Pour ces deux derniers emplacements aucun argument n'a été communiqué par le SIEED. De fait, certains élus n'ont pas évalué les emplacements 1, 2 et 5 qui avaient été rejetés par le SIEED, et 8 élus sur 11 n'ont pas renseigné les critères « Contraintes SIEED », « Présence réseaux » et « Difficultés d'installation », qui étaient des critères purement techniques : il est donc proposé de neutraliser ces critères.

Le tableau d'évaluation aboutit au classement suivant :

	1 Saint Sanctin	2 Stade	2 Haut Parking Mairie	4 Bas Parking Mairie	5 Place René Cassin	6 St Eparche Central Tél	7 St Eparche Haut Parking	8 St Eparche Bas Parking
Total moyennes	-	-	37	36	-	35	34	35
Classement	-	-	1	2	-	3	5	3

Après une discussion argumentée, il est procédé au vote pour la localisation en haut du parking de la mairie : 9 voix POUR, 3 voix CONTRE (Mme Monteiro, MM Delpech et Heurtevent)

Prix des repas de la Cantine

Le Conseil municipal se prononce à la majorité pour ne pas augmenter les tarifs des repas de cantine pour l'année 2012/2103 y compris pour les enfants extérieurs qui sont en faible nombre. Les tarifs restent identiques à ceux de l'année passée.

4,70€ pour les enfants d'Auteuil-le-Roi permanents
POUR 12 voix

5,50€ pour les enfants d'Auteuil-le-Roi occasionnels
POUR 12 voix

4,90€ pour les enfants extérieurs permanents
POUR 11 voix, CONTRE 1 voix (M. Petiteau)

5,70€ pour les enfants extérieurs occasionnels
POUR 11 voix, CONTRE 1 voix (M. Petiteau)

Redevance France Telecom

Selon le décret de 2005, un montant est fixé pour la Redevance d'Occupation du Domaine Public liée à Orange en fonction du nombre de km² aérien, terrien etc. Orange a fourni les données de calcul. Le Conseil

municipal vote à l'unanimité une redevance de 1300€ pour l'année 2011 et 1359€ pour l'année 2012.

Maintien dans leurs fonctions des 1er, 2d et 3ème adjoints

L'article L122-18 du CGCT indique que, lorsque le Maire retire toutes les délégations à un adjoint, le Conseil municipal doit se prononcer dans le maintien des fonctions de l'adjoint par un vote à bulletin secret. Suite au vote à bulletin secret :

- M. Pélissier est maintenu dans ses fonctions de 1^{er} adjoint (10 voix POUR – 2 voix CONTRE)
- Mme Chavillon est maintenue dans ses fonctions de 2^{ème} adjointe (10 voix POUR – 2 voix CONTRE)
- Mme Vandervoort est maintenue dans ses fonctions de 3^{ème} adjointe (6 voix POUR – 1 ABSTENTION – 5 voix CONTRE)

Nomination d'un nouveau rapporteur de la Commission Urbanisme

Suite à la démission de M. Pélissier de son poste de rapporteur et devant la carence de candidatures, M le Maire indique qu'il assumera la fonction de rapporteur de la Commission Urbanisme.

Du fait du retrait de délégation de gestion à Monsieur le Maire, toutes les dépenses communales doivent faire l'objet d'un vote du Conseil. Aussi, afin de ne pas rajouter d'heures supplémentaires au secrétariat de Mairie, ces conseils municipaux supplémentaires, mais indispensables au fonctionnement de la commune, se tiennent généralement le vendredi matin à 10 heures.

DATE	QUORUM	RECONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
8 JUIN 2012	NON	22 JUIN 2012
7 JUILLET 2012	OUI	
27 JUILLET	NON	3 AOUT 2012
31 AOUT 2012	NON	4 SEPTEMBRE 2012
14 SEPTEMBRE 2012	PAS QUORUM	24 SEPTEMBRE 2012
19 OCTOBRE 2012	PAS QUORUM	23 OCTOBRE 2012

A l'issue de ces Conseils municipaux, les dépenses ont été acceptées à l'unanimité des membres présents.



Promenade en forêt

Le 10 mai dernier, les élèves de Maternelle et de CP sont sortis toute la journée pour illustrer le travail de l'année qui portait sur l'étude de la forêt.

Le matin, à l'Espace Rambouillet, ils ont observé des animaux de la forêt (biches, cerfs, oiseaux), ont effectué des moulages de leurs empreintes laissées sur le sol. Puis, ils ont assisté au vol de rapaces dressés par des fauconniers : chouettes, hiboux, aigles, faucons...

L'après-midi, les enfants ont visité le Haras des Bréviaires et ont participé à un spectacle étonnant de dressage de chevaux.

Cette journée en pleine nature parmi les animaux les a tous ravis !



Sortie de fin d'année

Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 se sont rendues à Saint Germain en Laye le 28 juin dernier. Cette sortie de fin d'année scolaire fut l'occasion, dans un premier temps, d'effectuer une production en arts visuels à partir des différents plans observables depuis la terrasse du jardin qui domine la Vallée de la Seine, d'où nous pouvons apercevoir la Tour Eiffel et le Quartier de La Défense.

Puis, après un déjeuner à l'ombre des arbres, nous nous sommes dirigés vers le Musée National d'Archéologie afin de participer à deux ateliers : la classe de CE1/CE2 a pu découvrir les salles sur la Gaule romaine, et la classe de CM1/CM2 a pu visiter les salles concernant le 1^{er} Moyen Age, en continuité avec les programmes scolaires. Tout au long de cette visite, les élèves ont dû remplir un petit fascicule grâce aux explications de la guide et à leurs observations, fascicule qu'ils ont rapporté chez eux, en plus des souvenirs de cette magnifique journée passée ensemble.



Spectacle de fin d'année



Bonne chance pour le collège !

Rentrée scolaire 2012/2013

79 enfants sont accueillis cette année à l'École Sully, répartis sur 4 classes.

Mme Nathalie ULLIAC, comme l'an passé, accueille les 19 élèves de Maternelle.

Notre nouvelle enseignante, Mme Océane PELLETIER, encadre les 21 élèves de CE1-CE2 et Mme Nathalie AUVRAY enseigne aux 24 élèves de CM1-CM2.

Notre Directrice, Mme Gwenaëlle TERRIER, enseigne aux 15 élèves de CP, avec le concours de sa remplaçante le lundi, Mme Laetitia MARISSAL.

Enfin, Mme Danièle CAMPION apporte une aide précieuse à toute l'équipe enseignante.



Mme G. Terrier



Mme N. Ulliac



Mme N. Auvray



Mme L. Marissal



Mme O. Pelletier



Mme D. Campion



Visite de la cantine



A la demande des représentants des parents d'élèves, une visite des locaux de la restauration scolaire a été organisée le samedi 8 septembre.

Les représentants des parents d'élèves, qui ont été élus le vendredi 12 octobre, sont : Sandra Carneiro Vieira, Delphine Cachau, Corinne Hasley, Philippe Rabineau.

**Gagnante
au lâcher de
ballons :
Pauline Pierron
qui a gagné une
patinette**

Journée à Paris avec les Séniors

Le voyage annuel des Séniors, qui a eu lieu au mois de Mai, nous a conduits à la découverte de l'Opéra Bastille.

Cette visite guidée nous a fait entrer dans l'univers de ce monde « à part » qu'est l'opéra. Nous avons essayé les sièges des spectateurs, découvert les coulisses avec tous les matériels et moyens humains que cela nécessite, et écouté avec attention l'histoire de sa création.

Nous avons pu constater l'immensité et la modernité de ce bel édifice.

Pour le déjeuner, nous nous sommes rendus Rue du Faubourg St Antoine au restaurant « La Main d'Or ».

L'après-midi, nous sommes partis pour une croisière au fil de l'eau sur le Canal St Martin. Le beau temps était au rendez-vous, et nous avons profité de cette agréable promenade entre le Quai de l'Arsenal et le Bassin de la Villette.

Tous les participants ont apprécié cette journée. Nous pouvons, à ce propos, remercier les représentants du CCAS qui oeuvrent tout au long de l'année.



Dépôt de gerbe Commémoration du 8 mai 1945

Mardi 8 mai, un petit groupe d'Auteuillois s'est réuni Place René Cassin autour de nos Anciens Combattants pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945.

Sans déroger à la tradition, le dépôt de gerbe a été suivi de la lecture du message rédigé par Monsieur Marc LAFFINEUR, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

La cérémonie s'est terminée sur la Marseillaise en souvenir des Anciens Combattants et des soldats morts pour la France.



Pique Nique estival

Le Parc de la Mairie a désormais l'habitude d'accueillir, le premier Dimanche du mois de Juillet, un pique-nique organisé par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).

Pour cette 5^e édition, l'assemblée était plus nombreuse et nous avons

pu faire connaissance avec de nouveaux couples d'Auteuillois. Le temps estival a permis de prolonger tard dans l'après midi ce moment de convivialité.

Philippe Hurtevent
Président du CCAS



Inauguration rue Ailes A. Poncet

Un soleil rayonnant pour chauffer une belle assemblée réunie Samedi 2 Juin 2012 pour l'inauguration de la « Rue Ailes Antoine Poncet ». Beaucoup de bonne humeur, et de l'émotion. Ce n'est pas tous les jours qu'une nouvelle rue est baptisée dans notre commune en présence de l'artiste qui lui a donné son nom !



Théâtre amateur à Auteuil-le-Roi



La Salle des Fêtes a accueilli une nouvelle fois une troupe de théâtre amateur, la Comedia des Eclondes », Samedi soir 6 octobre : « Larguez les amarres » mettait en scène, dans un très joli décor maritime, une dizaine d'acteurs à l'enthousiasme communicatif, sur un scénario burlesque plein de rebondissements. Une soirée « à se dilater la rate » !



Repas des Voisins Chemin aux Bœufs



Par un temps estival, les riverains du Chemin aux Bœufs ont eu le plaisir de se retrouver Dimanche 9 septembre pour leur traditionnel « repas des voisins ». Chacun a apporté sa collation qui a été partagée dans un climat très convivial. Ce repas a permis

d'accueillir et faire la connaissance des nouveaux riverains, dans la joie et la bonne humeur. Désormais, ces retrouvailles auront lieu chaque année, le week-end qui suit la rentrée scolaire. Un grand merci aux organisateurs et aux participants.

Un jeune Auteuillois à l'honneur

« Après quatre années passées au Pôle Espoir de Vélizy Gymnastique, Grégory a décidé de quitter cette structure afin de relever d'autres challenges sportifs.

Il termine ce cycle en devenant Champion de France par équipe avec son Club de Clamart.

Nous tenions à remercier la Municipalité d'avoir aidé et soutenu Grégory dans ce projet. »

Famille Moulin



Des Scouts au Bois Saint Sanctin

« Les 29 et 30 septembre dernier, les Scouts Unitaires de France de Versailles Saint Louis sont venus camper à Auteuil-le-Roi, au pied de la Chapelle Saint Sanctin, une semaine après avoir participé au pèlerinage annuel au Saint protecteur de la commune.

Ce week-end de rentrée est un temps fort du mouvement «scout» : il est l'occasion d'accueillir les nouveaux de tous âges dans leurs unités respectives, de remercier les partants (chefs et cheftaines) et de présenter ceux qui les remplacent. Le dimanche est une journée ouverte aux parents (ils étaient près de 200) qui viennent à la rencontre de ceux



qui, tout au long de l'année, prennent soin de leurs enfants dans l'esprit et le respect des valeurs du scoutisme.

Saint Sanctin aura veillé sur ces 250 jeunes en leur assurant un temps quasi estival.

Nous avons aussi pu compter sur l'accueil chaleureux de M. le Maire d'Auteuil-le-Roi et de M. Claude Delpech, ce qui a permis que ce week-end soit une vraie réussite. »

Bénédicte et François Rouvier

Comité des Fêtes

Le Salon artisanal

Comme tous les ans, le Salon « Art et Artisanat » s'est déroulé au mois de Mai.

Comme toujours, ce Salon est l'occasion pour les visiteurs de découvrir les talents des artisans et artistes présents.

Nous sommes toujours émerveillés d'apprécier la qualité des œuvres proposées.

C'est un défi permanent que de se renouveler, d'expérimenter de nouvelles méthodes, de nouvelles matières pour créer.

Mais avant tout, nous pouvons saluer le travail, le temps passé à réaliser ces œuvres.

Nous avons pu admirer les peintures, les graphs, les sculptures, les bijoux, le travail du bois, de la terre, de la laine cardée, le modélisme, la couture, et goûter les confitures artisanales.

Un grand merci à Yann, le grapheur,



et ses acolytes, qui ont réalisé sur place une banderole éphémère à l'effigie d'Auteuil.

Les travaux des enfants de notre École Sully, qui étaient exposés, ont

séduit les parents et visiteurs de cette exposition.

Un plaisir pour les yeux et les papilles !

Marie Chavillon

Fête de la Musique



C'est dans une sympathique ambiance estivale que le Comité des Fêtes inaugurait la 1^{ère} Fête de la Musique Samedi 23 juin, offrant aux spectateurs un verre de sangria en signe de bienvenue.

A l'initiative du percussionniste auteuillois (François CANAC),

une formation d'une douzaine de musiciens nous a enchantés sur des airs de Samba.

Puis, Roxanne, jeune auteuilloise talentueuse, nous a fait vibrer d'émotion en interprétant *a capella* « La Bohème » de Charles AZNAVOUR.

Enfin, le groupe « Timemachine », avec son guitariste lui aussi auteuillois (Thibaut GENE BRIAS), nous a fait danser sur des airs de rock anglo/ américain des années 60.

La nuit venue, Grands et Petits ont

admiré le feu d'artifice offert par la Municipalité.

Une excellente soirée que le Comité des Fêtes souhaite renouveler.

Un grand merci à tous, spectateurs, musiciens, chanteurs, bénévoles.



Kermesse du 23 juin 2012



Nos associations auteuilloises

Au Forum intercommunal à Thoiry le samedi 17 septembre



A l'issue du Forum intercommunal des Associations qui cette année a eu lieu à Villiers le Mahieu, nous ne pouvons que remercier l'équipe municipale mahieutine de son investissement et de son accueil. Une excellente journée qui a permis à tous de venir découvrir l'ensemble du tissu associatif qui anime nos villages. Huit associations d'Auteuil-le-Roi ont participé à ce forum, dont le Comité des Fêtes qui ne tenait pas de stand mais a fait une démonstration de danses très réussie.

Un grand bravo à tous.

Bonne saison associative.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau Forum Intercommunal des Associations, à Marcq ou à Andelu, à préciser.



L'Arpent de Bacchus	Vinification	M. JF Loisnel	01 34 87 58 01
Auteuil Gym	Gymnastique	Mme A. Bouquet	01 34 94 72 49
Avenir Sportif Auteuillois	Football	M. L. Vigneron	06 80 92 86 60
Boxe Française Savate Auteuilloise	Boxe	M. C. Chevreuil	06 60 65 06 40
Comité des Fêtes	Manifestations festives	Mme C. Pape	01 34 87 50 98
C dans l'R d'Auteuil	Cyclisme-randonnée	M. F. Rosset	01 30 88 53 20
Club Loisirs Auteuillois	Loisirs pour les Séniors	Mme M. Bastier	01 34 87 51 37
Des Hommes de Bonne Volonté	Méditation dynamique	Mme MP Génébrias	06 60 14 36 99
EPARCHE	Association de protection de l'environnement	Mme N. Vigey	06 14 79 63 38
JADE	Collectif d'associations de défense de l'environnement	Mme D. Duval	06 13 45 06 17
Krav Maga	Self défense	M. F. Pelleray	06 20 93 05 75
L'Oiseau Lire	Bibliothèque	Mme S. Marnat	01 34 87 47 31
Les P'tites Frimousses	Garderie périscolaire	M. JM Artignan	06 89 06 43 57
Saint Sanctin	Actions catholiques de la paroisse	M. D. Gardy	06 80 92 86 60
UNC Section de Thoiry et ses environs	Anciens combattants	M. M. Piolat	01 34 87 44 56
Yakafokon Cinétoile	Cinéma en plein air	M. D. Depoux	01 34 87 47 17



Les P'tites Frimousses

Une nouvelle année qui démarre sans problème pour Les P'tites Frimousses !

Nathalie ULLIAC, notre maîtresse de Maternelle, a repris la supervision de l'étude dès le jeudi 6 septembre ; Maryline CREIGNOU, notre Animatrice, est de retour à la garderie depuis le premier jour de l'école ; et Véronique LISTRAT, notre Directrice, veille au grain depuis déjà la fin des vacances d'été, fidèle au poste depuis 13 ans... Un grand merci pour tant de dévouement.

Grâce aux documents d'inscription sur le site des P'tites Frimousses (<http://lesptitesfrimousses.free.fr>, attention pas de « e » dans « ptites »), et bien sûr à la participation active de tous les parents, les inscriptions sont un franc succès : 57 inscriptions pour 45 familles !

Merci à tous pour votre confiance et votre implication : c'est d'une grande

aide logistique et d'un grand soutien pour l'association.

Le portable de la garderie reste inchangé : 06 72 97 01 15. Vous pouvez y joindre Véronique à tout moment : nous apprécions d'être tenus au courant en cas de retard. Nous comprenons bien les aléas des transports !

L'envoi des factures mensuelles par mail, ainsi que le paiement par virement (RIB disponible à la garderie) facilitent grandement le travail (conséquent !) de notre Trésorier Christophe SALLIOT. Merci à lui, et merci pour lui si vous voulez bien – et pouvez – utiliser ces dispositions.

Bon trimestre à toutes et tous !

Jean-Michel Artignan



Un nouveau Président pour L'ASA

Nous remercions Monsieur Yannick LAURANT pour toutes ces années passées à la présidence de l'ASA. En tant que bénévole, au service des autres, sa mission a été parfaitement réalisée et l'amitié sincère qui règne actuellement, au sein des membres (dirigeants et joueurs de tous âges) de l'ASA, est le meilleur témoignage de son engagement réussi.

Laurent VIGNERON – Nouveau Président de l'ASA

Pour la rentrée 2012, Auteuil Gym s'offre un nouveau bureau, une séance pour les Maternelles et un site internet !

Le 14 septembre, s'est tenue l'Assemblée générale qui a vu l'élection du nouveau bureau : Agnès BOUQUET (Présidente), Céline GALLIATH (Secrétaire) et Catherine POIRIER (Trésorière).

Les activités pour Adultes ont repris depuis le 10 septembre : les lundis et jeudis soirs, les mardis et vendredis matins.



En ce qui concerne les enfants, nous réouvrons cette année une séance pour les 3-5 ans en plus des habituels horaires destinés aux enfants de Primaire.

Vous retrouverez toutes ces informations ainsi que l'actualité d'Auteuil Gym sur le nouveau site www.auteuilgym.sitew.com.

Vous pouvez aussi nous contacter directement par mail à auteuilgym@orange.fr.

L'Oiseau Lire, idées de lecture



Le Métronome

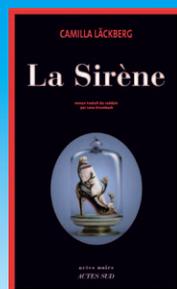
Venez découvrir « Le métronome illustré ».

500 images, des plans, des dessins, des anecdotes passionnantes.

Son auteur Lorant Deutsch déclare « Les hommes ont oublié, les pierres se souviennent... »

En collaboration avec Cyrille Renouvin, l'illustrateur, et Greg Soussan pour les photos, cet ouvrage nous résume 2000 ans d'histoire.

Une belle histoire qui comblera votre envie de mieux connaître Paris !



La Sirène, de Camilla Läckberg

Camilla Läckberg, écrivaine suédoise, reprend avec bonheur tous les ingrédients qui font le charme et le succès de ses livres.

Une enquête haletante où le passé ressurgit...

Une intrigue fluide au service d'un polar plus que perturbant...

Une histoire oppressante où l'on retrouve les personnages familiers de

la série. Un homme a mystérieusement disparu à Fjällbacka. Trois mois plus tard, le corps de Magnus Kjellner, homme apprécié de tous, est retrouvé figé sous la glace.

La police découvre que l'une des proches connaissances de la victime, l'écrivain Christian Thydel, très sollicité par les médias pour son premier livre « la Sirène », reçoit des lettres de menace depuis plus d'un an.

L'irrésistible enquêtrice, femme au foyer Erica Falck, enceinte de jumeaux, commence à enquêter, persuadée que son ami est en danger.

Magnus, Christian et deux autres de leurs amis sont ils liés par un secret ?

Patrik Hedstrom (du commissariat de Tanumshede), le mari d'Erica, prend l'affaire en main.

EPARCHE



Le Bois Saint Sanctin... Un dépotoir ?



EPARCHE organisait pour la seconde année consécutive un nettoyage du Bois de St Sanctin le 15 septembre dernier.

Si la collecte très fructueuse de l'an passé a permis de constater un meilleur état des lieux cette année, il est à regretter les dépôts sauvages

face auxquels nous n'avons, nous, bénévoles, aucune capacité d'action.

Or ces dépôts se font plus nombreux et en volumes de plus en plus importants, notamment le long du GR 11. On y trouve de tout : verre, amiante, barre de fer, débris de carrelages, ciment...

Côté Auteuil-le Roi, l'accès par le Chemin St Sanctin a été entravé par des grosses pierres. Mais il est malheureusement toujours possible d'entrer par la RD11...

Pauvre brouette !

Pour la troisième fois en un an, l'aménagement du rond point de la RD76, réalisé par l'association EPARCHE, a été vandalisé. La brouette est dans un bien triste état...

Cependant, nous gardons le moral et allons réparer et remettre en ordre, une fois de plus.



Des hommes de bonne volonté

L'Association des hommes de bonne volonté a débuté son activité de Méditation dynamique début avril 2012. Deux groupes de 6 participants moyens-confirmés sont déjà constitués et se réunissent une fois par mois à la Maison des Associations, 3 rue de l'église à Auteuil.

Nous allons ouvrir un atelier de niveau débutant en méditation dès la mi-septembre.

Nous vous accueillons pour une séance d'essai de Méditation Dynamique que vous soyez débutants, moyens ou confirmés.

L'association des hommes de bonne volonté ouvre un groupe de Méditation Dynamique à Paris.

Une information concernant le groupe de partage pour les malades du cancer a été diffusée au service d'oncologie de l'hôpital de Saint Germain en Laye et à l'institut YOU MEI (fabrication des prothèses capillaires). Le premier groupe devrait se constituer au cours de l'automne.

Nous étions présents à la journée des Associations de Villiers le Mahieu le 8 septembre dernier.

Pour tous renseignements merci de joindre la Présidente : Marie-Paule Genebrias de Gouttepagnon au 06 60 14 36 99 ou bien par mail : dhdbvmarie@sfr.fr

«Saint Sanctin», une nouvelle association



Dans notre village, une association vient d'être créée le 14 juin 2012 par un groupe de personnes d'Auteuil le Roi . Déclarée à la sous-préfecture de Rambouillet le 6 juillet 2012, publiée au Journal officiel sous le nom Saint Sanctin le 21 juillet 2012, cette association a pour but de participer à la réalisation des objectifs et actions de la paroisse et des paroisses rattachées, en accord avec la doctrine de l'Eglise catholique en communion avec l'évêque de Versailles, et de faire revivre un esprit chrétien dans notre village

Notre église dépend de la paroisse de Montfort l'Amaury qui se compose de 24 villages appartenant au Doyenné de Maule, Montfort et Houdan. Le père Gerard VERHEYDE est notre curé qui lui-même est assisté des pères François CHADAIGNE, Jean TUMIEL et Edmond RAKOTONDRAMANANA.

Notre rôle en tant qu'association est d'aider notre curé à créer, organiser, faire fonctionner toutes activités culturelles et culturelles, sociales ou de solidarité : Pèlerinage à Saint Sanctin, Fête des Lumières, Crèche, Epiphanie...

Le siège de notre association se trouve au 7 Chemin aux Bœufs 78770 Auteuil-le-Roi.

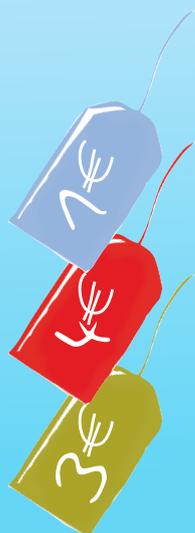
E-mail : daniel.gardy@bbox.fr



Caisse des Écoles et Comité des Fêtes



Vide grenier du 7 octobre



Cinquante six stands ont fleuri Rue de l'Église Dimanche 7 octobre à l'occasion de la 3^{ème} édition du Vide-Grenier, organisé par la Caisse des Ecoles en partenariat avec le Comité des Fêtes. Beaucoup de travail d'organisation pour les bénévoles qui peuvent être chaleureusement remerciés. Un franc succès, lié également à une météo miraculeusement clémente.



Tournage de la série « Doc Martin »

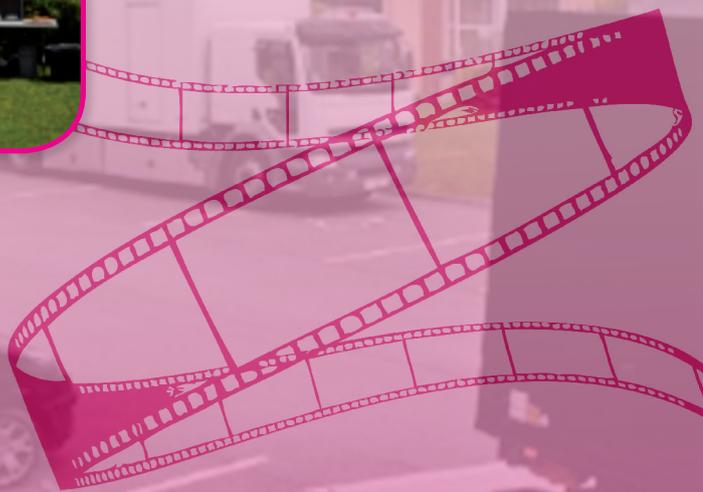


Les 2 et 9 juillet, nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre salle des fêtes l'équipe de tournage de la série « Doc Martin », qui s'est installée avec tout son matériel.

De nombreux camions (régie, loges, costumes, accessoires) ont pris place sur le parking. Un barnum a été installé sur la pelouse pour accueillir à l'heure du déjeuner les 70 acteurs, figurants et techniciens.

Quelques scènes d'un épisode de la saison 3 de cette sympathique comédie, dont Thierry LHERMITTE tient le rôle principal, ont été tournées à Montfort l'Amaury et à Auteuil.

Plusieurs Auteuillois ont participé au tournage, en tant que figurants : nous pourrions les voir sur TF1 au printemps 2013



Ces rongeurs qui nous cotoient



Notre commune a entamé une campagne de dératisation au mois de septembre.

Les résultats de cette campagne permettent d'identifier l'espèce à laquelle nous avons affaire ; il s'agit du rat des champs (*Ratus norvegicus*), qui a des moeurs différentes de *Ratus ratus*, communément appelé le « rat des villes ».

Ratus norvegicus est donc bien installé dans notre commune, mais pas spécifiquement dans les égouts.

Ce rat a tendance à creuser ses terriers au pied des murs et sous les bâtiments ; il est capable d'excaver des grandes quantités de terre.

Il est principalement omnivore à tendance carnivore, se régale donc de fruits et autres restes accessibles dans les composteurs, des restes de gamelle de nos animaux de compagnie et tout stockage de nourriture accessible.

C'est en fait devenu un problème de société. Toutes les grandes villes sont occupées et particulièrement celles dont la gestion des déchets est inappropriée : on dit que le record en

Europe revient à Naples, et Marseille n'est pas loin derrière...

Les rats sont doués d'une intelligence prodigieuse (parole de dresseur de rats). Cependant, il existe quelques règles simples de savoir vivre ou de bon sens pour lutter.

Les habitants ont donc à leur charge l'achat de produits pour le traitement de leur propriété, en sachant que pour une plus grande efficacité, il faut que les produits soient dispersés à la même époque (sinon les rats déménagent provisoirement), de façon ciblée (autour des zones infestées) et répétée car les rats sont tenaces et les milliers d'années de cohabitation avec l'Homme les ont rendus méfiants.

Les Hommes aussi doivent être méfiants non seulement parce que les rats sont capables de causer de gros dégâts dans nos installations, mais aussi et surtout parce que ces animaux sont vecteurs de nombreuses maladies (peste, leptospirose et autres zoonoses).

Contre toute intrusion dans les maisons, vous devez reboucher les

trous avec un mélange de verre pilé-ciment.

Je vous propose donc de prendre cet hiver comme période de traitement et d'utiliser du grain empoisonné ou un autre type de produit se présentant sous la forme de sachets. L'hiver est la meilleure époque pour traiter : les ressources sont limitées et les autres animaux n'ont pas de jeunes à nourrir, donc il y a potentiellement moins de risques d'empoisonnements non souhaités...

La disposition des produits doit se faire sous un abri, dans un morceau de tube de PVC ou dans une boîte pour éviter l'accès aux autres animaux (hérissons, chats, oiseaux...).

Désormais, nos chats sont en général bien nourris (ce qui ne pousse pas à la chasse) et les prédateurs naturels du rat (chouettes, renards, fouines, martres, belettes, buses et autres rapaces diurnes) ont des populations tellement faibles qu'en général la chasse de petits rongeurs suffit à leurs besoins

César Robineau

Reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle phénomène «retrait / gonflement» des argiles pour Auteuil-le-Roi

Même si on peut se féliciter que notre commune ait été retenue en Etat de Catastrophe Naturelle pour la sécheresse 2011, pour la période du 1er avril au 30 juin 2011, il est regrettable que l'arrêté soit paru en plein mois de vacances, sachant que les Auteuillois n'avaient que 10 jours pour faire leur déclaration à l'assurance !!!

Aussi je salue le dévouement du secrétariat de Mairie qui a joint par téléphone tous ceux qui pouvaient être concernés et étaient absents de la Commune.

Le Flash Infos du 17 juillet 2012, distribué dès le jour de parution de l'arrêté au Journal Officiel, aura permis, je l'espère, d'informer le plus grand nombre.

Enfin, l'organisation d'une réunion en Mairie le 24 juillet avait pour objectif d'aider chacun dans ses démarches administratives par la mutualisation de nos connaissances.

Philippe Heurtevent
Maire d'Auteuil-le-Roi

Opération 2012 « Tranquillité Vacances »

Vous avez été nombreux cette année à participer à l'opération « Tranquillité Vacances » et à signaler votre absence d'été à la Gendarmerie.

Les Gendarmes de la brigade de La Queue-lez-Yvelines ont accompli de leur mieux la mission que vous leur avez confiée.

Bilan : aucune maison cambriolée sur la période juillet/août.

Toutefois, à déplorer le vol de deux voitures stationnées sur la voie publique et la dégradation d'une troisième.

Expérience à renouveler l'année prochaine, sans oublier les bons réflexes à conserver en toutes circonstances dans l'esprit de « Vigilance citoyenne ».

Subvention pour les Radars pédagogiques



Le 18 avril, la Direction Départementale des Territoires (DDT) a répondu favorablement à notre demande de subvention pour deux radars pédagogiques sur la RD76.

Une somme de 3 158€ a été attribuée au titre de « Subvention du Comité de pilotage du Plan départemental d'Action de la Sécurité Routière ».

Depuis 1962, l'une des conditions pour être candidat à la Présidence de la République est d'être « parrainé », c'est-à-dire soutenu par des élus : 100 soutiens nécessaires à l'origine, 500 depuis 1976.

En 2012, 47 413 élus étaient habilités à parrainer un candidat, mais, du fait du cumul des mandats (un élu ne peut parrainer qu'un seul candidat), ils étaient environ 42 000.

Ces 42 000 élus sont maires, parlementaires, députés européens, conseillers généraux, conseillers régionaux et d'une manière générale membres des différentes assemblées territoriales à l'exception des conseils municipaux : parmi eux, 36 702 maires.

Le Conseil constitutionnel a validé 14 790 parrainages, parmi lesquels 500 ont été tirés au sort pour chaque candidat et publiés au Journal Officiel du 31 mars 2012.

Parmi les élus des Yvelines, 31 parrainages : 5 pour François Bayrou, 4 pour Nicolas Dupont-Aignan, 5 pour François Hollande, 5 pour Eva Joly, 1 pour Marine Le Pen, 3 pour Jean-Luc Mélanchon, 8 pour Nicolas Sarkozy.

Jean-Luc Capelle

1^{er} tour (22 avril 2012)

		Auteuil-le-Roi		Yvelines		France	
Nombre d'électeurs inscrits		685		926 619		46 028 542	
Nombre de votants		601	87,74%	730 379	78,82%	36 584 399	79,48%
Nombre de votes blancs ou nuls		9	1,31%	11 066	1,19%	701 190	1,52%
Nombre de suffrages exprimés		592	86,42%	719 313	77,63%	35 883 209	77,96%
CANDIDATS		Voix		Voix		%	
			%		%		%
Nicolas Sarkozy	UMP	230	38,85%	246 328	34,24%	9 753 629	27,18%
François Hollande	PS	157	26,52%	196 485	27,32%	10 272 705	28,63%
Marine Le Pen	FN	83	14,02%	89 491	12,44%	6 421 426	17,90%
François Bayrou	MD	59	9,97%	80 848	11,24%	3 275 122	9,13%
Jean-Luc Mélanchon	FG	31	5,24%	65 520	9,11%	3 984 822	11,10%
Nicolas Dupont-Aignan	DR	18	3,04%	12 434	1,73%	643 907	1,79%
Eva Joly	EELV	8	1,35%	17 974	2,50%	828 345	2,31%
Philippe Poutou	NPA	5	0,84%	5 720	0,80%	411 160	1,15%
Nathalie Arthaud	LO	1	0,17%	2 505	0,35%	202 548	0,56%
Jacques Cheminade	SP	0	0,00%	2 008	0,28%	89 245	0,25%

2^{ème} tour (6 mai 2012)

		Auteuil-le-Roi		Yvelines		France	
Nombre d'électeurs inscrits		685		926 633		46 066 499	
Nombre de votants		624	91,09%	762 405	82,28%	37 016 404	80,35%
Nombre de votes blancs ou nuls		20	2,92%	33 643	3,63%	2 146 408	4,66%
Nombre de suffrages exprimés		604	88,18%	728 762	78,65%	34 869 996	75,69%
CANDIDATS		Voix		Voix		%	
			%		%		%
Nicolas Sarkozy	UMP	372	61,59%	395 683	54,30%	16 865 340	48,37%
François Hollande	PS	232	38,41%	333 079	45,70%	18 004 656	51,63%



Avant 2012

12^{ème} circonscription des Yvelines

1^{er} tour (10 juin 2012)

		Auteuil le Roi		Circonscription	
Nombre d'électeurs inscrits		685		66393	
Nombre de votants		474	69,20%	39435	59,40%
Nombre de votes blancs ou nuls		5	0,73%	472	0,71%
Nombre de suffrages exprimés		469	68,47%	38,963	58,69%
CANDIDATS		Voix		Voix	
			%		%
David Douillet	UMP	212	45,20%	16244	41,69%
Bernard Frédéric	SOC	125	26,65%	13240	33,98%
Huet Bernard	FN	70	14,93%	3885	9,97%
Renard Sophie	EELV	25	5,33%	2220	5,70%
Valladon Michèle	FG	12	2,56%	1666	4,28%
Bernard Florence	DVD	11	2,35%	608	1,56%
Gautheret Pascale	DVD	6	1,28%	357	0,92%
Fournière Isabelle	ECO	5	1,07%	496	1,27%
Le Goll Raphaëlle	EXG	2	0,43%	110	0,28%
Hemery Frédéric	EXG	1	0,21%	130	0,33%
Meurin Pierre	DVD	0	0,00%	2	0,01%
Abelsohn Jean-Patrick	ECO	0	0,00%	5	0,01%

2^{ème} tour (17 juin 2012)

		Auteuil le Roi		Circonscription	
Nombre d'électeurs inscrits		685		66387	
Nombre de votants		476	69,49%	39052	58,82%
Nombre de votes blancs ou nuls		9	1,31%	1096	1,65%
Nombre de suffrages exprimés		467	68,18%	37956	57,17%
CANDIDATS		Voix		Voix	
			%		%
Nicolas Sarkozy	UMP	275	58,89%	20719	54,59%
François Hollande	PS	192	41,11%	17237	45,41%



A partir de 2012

Lors du Conseil municipal du 31 mai 2012, neuf élus ont demandé qu'un espace d'expression soit mis à disposition de tous les élus dans le bulletin.

Le Directeur de Publication ne pourra en aucun cas être considéré comme responsable de la teneur des propos de cette page qui engage leurs auteurs.



Aucun texte n'a été transmis

Gardons nos trottoirs propres

Le problème des déjections canines est une réalité, même pour les communes rurales. A Auteuil, nous constatons que certains trottoirs sont régulièrement souillés.

L'incivisme de quelques propriétaires de chiens induits des odeurs, des soucis d'hygiène ainsi qu'une dégradation évidente du cadre de vie.

Un geste citoyen qui vous prendra très peu de temps : ramassez les déjections de votre animal sans laisser aux autres les souvenirs désagréables de son passage !

Merci de votre compréhension pour le respect de tous.



Collecte des déchets verts
Le Lundi, du 2 avril
au 10 décembre

Ramassage des encombrants
Mardi 6 novembre
(sauf appareils électriques
et électroniques à déposer
en déchèterie)

Rappel : Déchèterie

Déchèterie à Garancières
(à côté du parking d'Intermarché)

OUVERTURE :

Lundi, Vendredi et Samedi :
10 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00
Dimanche : 9 h - 12 h 30

Carte d'accès pour 10 passages gratuits
à demander en Mairie

État Civil

Mariages

Ida VINKOVIC et
Alain MANCIER-ROULEAU
le 26 mai 2012

Naissances

Clara MORIN
le 16 juin 2012

Zoé BIENFAIT
le 20 juillet 2012

Bastien LECESTRE
le 30 juillet 2012

Noélyne ANCIOT,
le 17 août 2012

Décès

Valérie KURZAWSKI,
le 1^{er} mai 2012

Pierre HAMON,
le 2 mai 2012

Denise DE LA ROCHE,
le 14 mai 2012

Frédérique LESCOEUR,
le 22 mai 2012

Claude PENISSON,
le 18 juin 2012

Simone DEPOUX,
le 24 juillet 2012

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi

14h00 - 19h00

Jeudi et vendredi

14h00 - 17h00

1^{er} samedi de chaque mois

9h00 - 12h00

Tél. 01 34 87 43 15

Fax 01 34 87 58 08

Site

www.mairie-auteuil-le-roi.fr

E-mail

[mairie.auteuil-le-roi@
mairie-auteuil-le-roi.fr](mailto:mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr)

Renseignements utiles

- Appels d'urgence : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre Hospitalier Versailles :
01 39 63 91 33
- Médecin de garde : 15
- Mairie : 01 34 87 43 15
- SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10
- Vétérinaire Auteuil : 01 30 88 55 30
- Paroisse : 01 34 86 01 43
- Pompes Funèbres (Montfort) :
01 34 86 41 09
- Caisse Primaire Ass.Maladie :
36 46 ou 0820 904 102
- Marchés :
Samedi matin :
la Queue-Lez-Yvelines
Dimanche matin :
Montfort et Beynes



Vignes de Saint Sanctin